



CH-3003 Berne, CTI, sek

Votre référence :  
Notre référence : stw, sek  
**Berne, le 28 novembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

Il nous tient à cœur de vous informer sans délai que les mesures spéciales de lutte contre le franc fort, prises par la Confédération dans le domaine de l'encouragement de l'innovation, ont rencontré un immense écho. Personne ne pouvait s'attendre à un tel succès lors de l'élaboration du train de mesures en faveur de l'innovation.

Deux semaines et demie avant l'expiration du délai de dépôt, il est d'ores et déjà certain que le crédit de 100 millions de francs sera intégralement utilisé. A ce jour, quelque 600 demandes d'un montant total de 350 millions de francs ont été déposées. D'ici à la mi-décembre, nous devrions vraisemblablement recevoir environ 200 demandes supplémentaires. Il en résulte par ailleurs que de nombreuses demandes ne pourront malheureusement plus être prises en compte dans le cadre des mesures spéciales 2011, bien qu'elles aient été déposées dans le délai requis.

Les requérants ont toutefois la possibilité de présenter des demandes au titre du programme normal 2012 d'encouragement des projets R&D. Celles-ci seront de nouveau évaluées selon les règles habituelles, auxquelles viennent s'ajouter, depuis le début de l'été 2011, des critères d'encouragement flexibilisés (<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=39751>): les entrées sur le marché ne sont plus soutenues et les prestations des partenaires de recherche ne le sont qu'à hauteur de la moitié des coûts du projet.

La CTI fera tout son possible pour traiter les demandes rapidement, tout en maintenant néanmoins ses hautes exigences en ce qui concerne la qualité de chacun des projets. Actuellement, nos équipes d'experts traitent presque exclusivement les demandes relatives aux mesures spéciales. Dans les semaines précédant Noël, au moins douze réunions supplémentaires seront consacrées à leur examen et viendront s'ajouter aux séances normales des équipes d'experts. En dépit de ces efforts supplémentaires, il est possible que le programme normal d'encouragement de projets subisse de légers retards.



Le 31 décembre, les mesures spéciales prendront fin de manière irrévocable. Le Conseil fédéral et le Parlement avaient volontairement limité le montant et la durée de cette mesure afin de renforcer la compétitivité des activités exportatrices par une impulsion unique donnée à l'innovation. Le grand intérêt que suscite le programme d'innovation montre que celui-ci correspond parfaitement aux besoins des entreprises affectées par la vigueur du franc ainsi qu'aux possibilités des institutions de recherche. Constatant que la force d'innovation de la Suisse reste intacte et que le partenariat entre la recherche et le monde économique est extrêmement fort, nous envisageons l'avenir avec optimisme.

Nous vous remercions d'une agréable collaboration et nous réjouissons de la poursuivre l'année prochaine.

Nous tenant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Walter Steinlin  
Président CTI

Dr Klara Sekanina  
Directrice CTI